

AMAP Les Paniers de Nizerel

Contrat Fruits

du 16 septembre au 19 décembre - Hiver 2025



Adhérent

Nom :
Prénom :
CP :
Ville :
Adresse :

Tél 1 :
Tél 2 :
Email :

Producteur

Océane Barbier et Guillaume Hamant
Ferme de la Pérouze
360 route de Boissey
01380 BAGÉ DOMMARTIN
Tél 1 : 06 50 27 38 07
Email : gaecfermedelaperouze@gmail.com
SIRET : 831 432 794 00012

- Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.
- L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix en respectant les horaires de livraison. Un panier oublié est un panier perdu !



Différentes variétés de pommes : Crimson, Boskoop, Ladina, Opal, Melrose, Story, Pitchounette, Topaz, Chanteclerc, Jonagold, Ariane, Canada, Nationale.

Différentes variétés de poires : Beurré Hardy, Harrow sweet, Conférence, Général Leclerc, Alexandrine, Président Héron

Confiture de cerises, coulis et sirop préparés avec du sucre de canne bio équitable.

Purée de pommes 100% pommes

Jus de pommes de variétés anciennes.

ATTENTION : il n'y aura plus de poires ni de confitures de cerises lors des 2 dernières livraisons (05/12 et 19/12 à Nizerel et 25/11 et 09/12 à Tournus) Merci de ne pas commander ces produits à ces dates .



Signature de l'adhérent

Signature du producteur

Bon de commande pour Nizerel

Préciser la quantité pour chaque produit souhaité.

	Prix	19-09	03-10	24-10	07-11	21-11	05-12	19-12	Total
A- Pommes 1kg	3.20€								
B- Pommes déclassées 1kg	2.00€								
C- Poires 1kg	4.00€								
Confiture de cerises 200g	3.00€								
Confiture de cerises 330g	4.00€								
Coulis de mûres 280g	5.00€								
Jus de pommes 1l	3.60€								
Jus de pommes 1lx6 carton	20.00€								
Jus de pommes 3l cubi	10.00€								
Purée pommes 700g	5.00€								
Sirop de fraises 250ml	3.50€								
Sirop de menthe 250ml	3.50€								
Sirop de pêche 250ml	3.50€								
Montant à régler									

Les chèques sont encaissés le 10 de chaque mois. Règlement à l'ordre de Gaec Ferme de la Pérouze

Préciser la date et le montant de chaque échéance.

(1) _____ : _____ €

(2) _____ : _____ €

(3) _____ : _____ €